



Refus de paiement assurance vie aux bénéficiaires

Par **Ema T**, le **23/05/2015** à **12:11**

BONJOUR marque de politesse Ma maman est décédée dans l'incendie de sa maison et a souscrit une assurance vie. L'assurance refuse de payer ; motif: maman avait bu plus que 0.51g/l. Les documents s'ils existent ont brûlé et l'assurance ne me fournit pas la copie avec les documents signés. Elle a souscrit le contrat par téléphone. Quel est mon recours pour obliger l'organisme à me fournir ces documents et comment puis-je faire valoir nos droits? Est-ce que les clauses de ce contrat sont valides si elle n'ont pas été signées? Merci pour vos réponses.